

N° 2024/04
mai



Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la commune : www.saintlegerprestroyes.fr

SACS JAUNES Les JEUDIS

09 et 23 mai
(sacs à retirer en mairie ou au bureau de poste).

MAIRIE DE SAINT LEGER PRES TROYES : Ouverture du secrétariat :

lundi 10h-12h, mercredi 8h-12h, jeudi 13h30-18h - Tél 03.25.41.73.78

mail : mairie-de-st-leger-pres-troyes@wanadoo.fr

BUREAU DE POSTE : ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h – mardi

de 13h30 à 16h – jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 12h15. Tél 03.25.41.73.73

Infos de la municipalité

Mercredi 8 mai à 11h30 : cérémonie de la Victoire de 1945 au Monument aux Morts : rassemblement à 11h15 devant la salle Jean Phocion

18^{ème} Edition **VTT LA HURANDAISE**
Dimanche 02 JUIN 2024
10120 LAINES-AUX-BOIS

INSCRIPTION EN LIGNE
<https://www.billetweb.fr/la-hurandaie-2024>

Nouveaux parcours

55 KM
30 KM

St Léger prés-Troyes

Renseignements par mail : lehurandairecyclisme@gmail.com ou tél : 06 39 74 93 57
VTT LES HURONDAIS ROULANTS

Le port du casque est obligatoire

Ravitaillement sur tous les parcours.
Départ de 8h00 à 9h00 Laines-aux-Bois
7€ inscription en ligne
9€ inscription sur place



CONTAINERS

Il est rappelé que vous devez rentrer vos containers après la collecte. Ils ne doivent pas rester sur le trottoir ni sur la chaussée. Des sanctions peuvent être prises et en cas de vol, ils vous seront facturés.

VIDEO SURVEILLANCE

L'installation complète sera terminée vers fin mai. Des panneaux vont être apposés prévenant que la commune est sous surveillance.

Néanmoins, les caméras ne peuvent pas tout filmer, restez vigilant. N'hésitez pas à contacter la gendarmerie si besoin.

ATTENTION AUX BRUITS

Tondeuses, motoculteurs moteur thermique...
Attention aux intensités sonores autorisées les jours ouvrables :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

INTERDIT les dimanches et jours fériés

FERMETURE DU BUREAU DE POSTE :
du 07 au 14 mai inclus

FERMETURE de la BIBLIOTHEQUE :
samedi 18 mai

STAGE ESTAC 2024

Un stage de football pour un enfant de **12 à 16 ans** de

Saint-Léger-près-Troyes est offert du **12/08 au 16/08**, aux Rousses (39).

Si vous êtes intéressés, Veuillez contacter la mairie

INSCRIPTION ECOLE AVIS AUX PARENTS

Si vous arrivez sur le RPI avec un **futur élève** à inscrire en maternelle ou en élémentaire ou si vous **avez un enfant né en 2021**, contactez dès maintenant le Directeur **Dominique BURGEVIN** au 03.25.41.91.98 pour inscription à la prochaine rentrée 2024.

INVENTAIRE DES RICHESSES ECOLOGIQUES, FAUNISTIQUES, LOGISTIQUES, GEOLOGIQUES, PEDOLOGIQUES, MINERALOGIQUES OU PALEONTOLOGIQUES : Autorisation de pénétrer dans les propriétés privées.

En vue d'exécuter les opérations nécessaires à l'Inventaire National du Patrimoine Naturel en région Grand Est, les agents du service Eau, Biodiversité et Paysages de la direction régionale en charge de l'environnement (DREAL- SEBP) et ceux auxquels cette administration aura délégué ses droits sont autorisés à procéder sur l'ensemble des communes du territoire du Département de l'Aube, à toutes les opérations nécessaires à la conduite des inventaires visant la connaissance du sol, de la végétation et tout renseignement d'ordre écologique, à toutes les opérations qu'exigent leurs travaux et, à cet effet, à **pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non closes** (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation), à franchir les murs et autres clôtures et obstacles qui pourraient entraver leurs opérations. (Pour plus de renseignements : Arrêté 2024-0148 du Préfet de Région au placard d'affichage, autorisation accordée jusqu'au 31/12/2026).